



**HAL**  
open science

## De la typicalité des catégories et de leurs membres au biais d'assimilation : étude des évocations verbales à propos des LGBT+

Alan Hasselberger, Marie-France Agnoletti

### ► To cite this version:

Alan Hasselberger, Marie-France Agnoletti. De la typicalité des catégories et de leurs membres au biais d'assimilation : étude des évocations verbales à propos des LGBT+. Colloque international : décrire et enseigner les langues sous le prisme du genre, May 2024, Nancy, France. hal-04591016

**HAL Id: hal-04591016**

**<https://hal.science/hal-04591016v1>**

Submitted on 28 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction

### Qu'est-ce que le biais d'assimilation ?

Percevoir les membres des catégories autres que celles auxquelles nous appartenons comme étant similaires entre eux (Tajfel & Wilkes, 1963).

### Exemple de perception possible par un homme :



Les hommes



Les femmes

### Comment mettre en évidence le biais d'assimilation ?

- 1 En identifiant les membres typiques des catégories (stéréotypés)
  - Ce sont les membres des catégories qui partagent de nombreux traits (physiques, mentaux, ...) avec celle-ci (Rosch, 1975) ;
  - Ex : pour la catégorie femmes, une femme typique a de longs cheveux et est maquillée.
- 2 En distinguant les catégories
  - Opposition des membres typiques des catégories (Rosch & Mervis, 1975). Ex : femme typique vs. homme typique ;
  - Conduit à distinguer ma(mes) catégorie(s) d'appartenance et les autres. Ex : un homme, appartient à la catégorie hommes, et peut la différencier d'autres catégories : les femmes et non-binaires .

### Pourquoi étudier la typicalité et le biais d'assimilation ?

Le biais d'assimilation et la typicalité des catégories/membres conduisent à la discrimination (Hasselberger et al., 2024; Lacassagne et al., 2001). Celle-ci se produit généralement sur la base de critères saillants (facilement identifiables) comme le sexe et l'ethnie (Barron et al., 2022; Quillian & Lee, 2023). Qu'en est-il lorsque les caractéristiques des catégories sont moins visibles comme pour les personnes non-binaires, homosexuel.les, et plus largement LGBT+ ? Pour répondre à cette question, nous devons examiner le degré de typicalité de ces catégories, et l'existence d'un biais d'assimilation.

### Comment appréhender la typicalité et ce biais sur le plan langagier ?

Réaliser un inventaire lexical à partir d'une tâche d'évocations hiérarchisées: présentation d'un mot inducteur + demander de donner les premiers mots qui viennent à l'esprit (induits) + les ranger du plus ou moins importants (rang d'importance).

Éléments typiques

Mots induits par au moins 10% des répondant.es et ayant un rang d'importance moyen  $\leq 3$  (Lo Monaco & Guimelli, 2008; Salès-Wuillemin et al., 2000; Vergès, 1992).

Biais d'assimilation

Faible nombre de mots induits par plus de 10% des répondants et ayant un rang d'importance moyen  $\leq 3$  (Lacassagne et al., 2001).

### Objectif :

Identifier les indicateurs langagiers qui rendent compte de la typicalité et du biais d'assimilation à l'égard de personnes non-binaires, homosexuelles, et plus largement LGBT+, par des répondant.es non-LGBT+ et LGBT+ , lors d'une tâche d'évocations hiérarchisées.

### Hypothèses :

H1 : Le type d'inducteur influencera la fréquence et le rang d'importance des induits. Certains induits devraient être cités par au moins 10% des répondants avec un rang moyen d'importance  $\leq 3$  pour chaque inducteur.

H2 : La catégorie d'appartenance des répondant.es influencera le nombre d'induits. Les répondant.es non-LGBT devraient induire moins de mots que ceux LGBT+, quel que soit l'inducteur.

## Objectif et hypothèses

## Méthode

**Participants :** 238 non-LGBTQIA+ et 255 LGBTQIA+ ;

**Matériel et procédure :** 1/ diffusion aléatoire des questionnaires contenant la présentation d'un inducteur et son texte descriptif ;

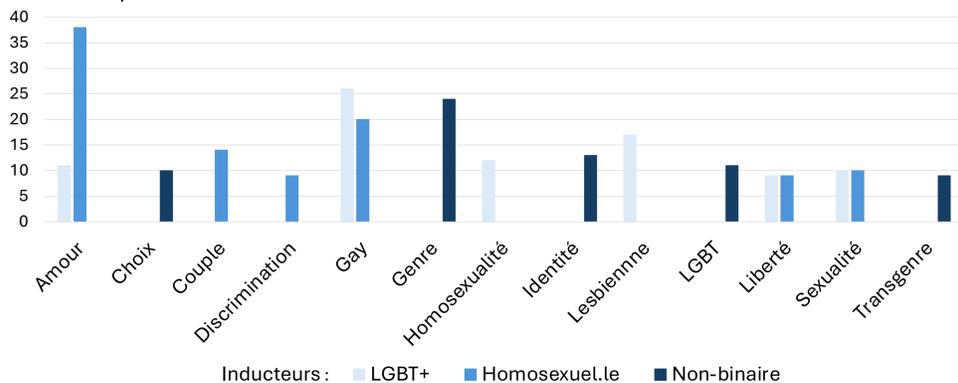
2/ la consigne était d'indiquer les 5 premiers mots qui viennent à l'esprit et de les ranger du plus au moins important.

**Variabiles indépendantes :** inducteur (LGBT+, homosexuel.le, non-binaire); catégorie d'appartenance des répondant.es (non-LGBT+, LGBT+).

**Variabiles dépendantes :** fréquence et rang d'importance moyen des induits.

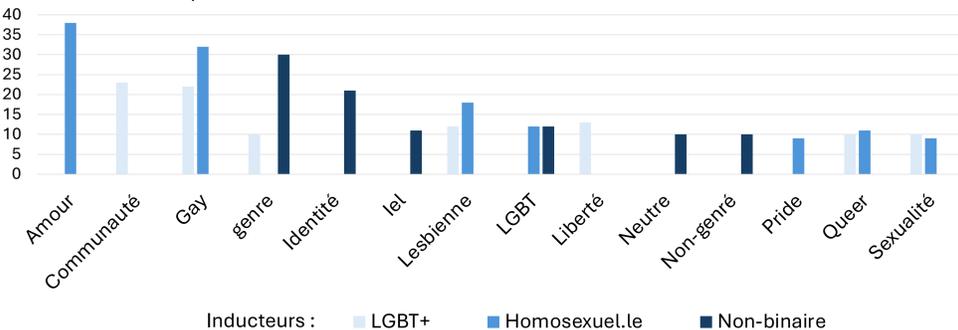
## Résultats

**Figure 1.** Fréquence des induits ayant un rang d'importance moyen  $\leq 3$  cités par au moins 10% des répondant.es non-LGBT+.



Note. Lecture du graphique : Amour a été cité par 38 répondant.es non-LGBT+ à un rang moyen d'importance  $\leq 3$ .

**Figure 2.** Fréquence des induits ayant un rang d'importance moyen  $\leq 3$  cités par au moins 10% des répondant.es LGBT+.



**Tableau 3.** Nombre d'induits avec une fréquence et un rang d'importance moyen élevés ou faibles, selon les inducteurs et la catégorie des répondant.es ( $\chi^2(5,2490)=21,5, V=0,04, p<.001$ ).

Répondant.es	Fréquence et rang d'importance	LGBT+	Homosexuel.le	Non-binaire
Non-LGBT+	Élevés	85(-)	100(+)	67(-)
	Faibles	340	305	318
LGBT+	Élevés	100	129(+)	94
	Faibles	325	301	326

## Discussion

H1 : le type d'inducteur a influencé la fréquence et le rang d'importance moyen des induits:

- Pour l'inducteur **LGBT+**, les répondant.es non-LGBT+ (85) ont induit moins de mots que les LGBT+ (100). Il en est de même pour l'inducteur non-binaire (non-LGBT+ : 67; LGBT+ : 94). Pour l'inducteur homosexuel.le, il n'y a pas de différence entre les non-LGBT+ (100) et les LGBT+ (129).
- Pour l'inducteur **Homosexuel.le**, les répondant.es non-LGBT+ (85) ont induit moins de mots que les LGBT+ (100). Il en est de même pour l'inducteur non-binaire (non-LGBT+ : 67; LGBT+ : 94). Pour l'inducteur homosexuel.le, il n'y a pas de différence entre les non-LGBT+ (100) et les LGBT+ (129).
- Pour l'inducteur **Non-binaire**, les répondant.es non-LGBT+ (67) ont induit moins de mots que les LGBT+ (94). Pour l'inducteur non-binaire, il n'y a pas de différence entre les non-LGBT+ (67) et les LGBT+ (94).

H2 : la catégorie des répondant.es a influencé le nombre d'induits pour LGBT+ et non-binaire.

- Ces induits traduisent la typicalité de certains membres des catégories des personnes LGBT+, homosexuel.les et non-binaires.
- Les répondant.es non-LGBT+ semblent exprimer un biais d'assimilation à l'égard des personnes LGBT+ et non-binaires.

## Conclusion

Cette étude tend à montrer que :

- 1 Fréquence + rang d'importance moyen des induits indiquent la perception de typicalité des personnes LGBT+, homosexuelles et non-binaires, par des non-LGBT+ et LGBT+.
- 2 Nombre d'induits avec une fréquence et un rang d'importance moyen élevés indiquent un biais d'assimilation envers les individus LGBT+ et non-binaires, par des non-LGBT+.

Ainsi, les personnes LGBT+ et non-binaires seraient susceptibles d'être discriminées en raison du biais d'assimilation à leur égard.

### Qu'en est-il des personnes homosexuelles ?

Biais d'assimilation repose sur la distinction entre les catégories et leur saillance (Lacassagne et al., 2001) → forme directe de discrimination, c'est-à-dire, qui repose sur les catégories.

Absence de saillance et de biais → forme indirecte de discrimination qui repose sur d'autres informations (ex : les loisirs) (Hasselberger et al., 2024). Est-ce le cas des personnes homosexuel.les ?

## Bibliographie

- Barron, K., Dittmann, R., Gehrig, S., & Schweighofer-Kodritsch, S. (2022). *Explicit and Implicit Belief-Based Gender Discrimination: A Hiring Experiment* (SSRN Scholarly Paper 4097858). <https://doi.org/10.2139/ssrn.4097858>
- Hasselberger, A., Tisserant, P., & Agnoletti, M.-F. (2024). De la typicalité et de la saillance des catégories aux formes de discrimination dans le discours : Le cas des transgenres. *Cahiers de la LCD*, 18(3), 37-48.
- Lacassagne, M.-F., Salès-Wuillemin, E., Castel, P., & Jebrane, A. (2001). La catégorisation d'un exogroupe à travers une tâche d'association de mots. *Papers on Social Representations*, 10X, 7.1-7.11.
- Poitou, J. (2000). Prototypes, saillance et typicalité. *Nouvelles terminologies*, 21, 17-26. <https://hal.science/hal-00373437>
- Quillian, L., & Lee, J. J. (2023). Trends in racial and ethnic discrimination in hiring in six Western countries. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 120(6), e2212875120. <https://doi.org/10.1073/pnas.2212875120>
- Rosch, E. (1975). Cognitive reference points. *Cognitive Psychology*, 7(4), 532-547. [https://doi.org/10.1016/0010-0285\(75\)90021-3](https://doi.org/10.1016/0010-0285(75)90021-3)
- Rosch, E., & Mervis, C. B. (1975). Family resemblances: Studies in the internal structure of categories. *Cognitive Psychology*, 7(4), 573-605. [https://doi.org/10.1016/0010-0285\(75\)90024-9](https://doi.org/10.1016/0010-0285(75)90024-9)
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent : Une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de psychologie*, 45(405), 203-209.